

DEC200238DR08

Décision portant nomination de M. Yohann GORENDS, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité ERL7002 intitulée Recherche Opérationnelle, Ordonnancement, Transport (ROOT)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC171289DGDS du 21 décembre 2017 portant création de l'unité ERL7002, intitulée Recherche Opérationnelle, Ordonnancement, Transport (ROOT), dont le directeur est Vincent T'KINDT ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre Limousin Poitou-Charentes.

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Yohann GORENDS, Technicien RF Classe Normale, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité ERL7002 ROOT à compter du 24 janvier 2020.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Tours, le 24 janvier 2020

Pour le président - directeur général et par délégation,
Le directeur d'unité
Vincent T'KINDT

